

RECRUTE

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES (H/F) – SECTEUR 3 (MOZÉ)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité d'un CDI.
Cadre d'emplois :	Ingénieurs territoriaux (catégorie A)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	18 janvier 2026
Date prévue de recrutement :	1 ^{er} mars 2026

CONTEXTE

➤ Notre structure, nos valeurs

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation du territoire de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ Votre secteur

Les services techniques de la CCLLA sont répartis en 5 secteurs géographiques. Vous prenez la responsabilité du secteur 3, chargé de l'entretien des 6 communes du secteur : Rochefort, Denée, Mozé-sur-Louet, Val-du-Layon, Beaulieu-sur-Layon et St-Jean-de-la-Croix.

Pour cela, vous vous appuyez sur une organisation dédiée, composée d'une trentaine d'agents, avec :

- Un service espaces verts, composé d'une dizaine d'agents. Il est en charge de l'entretien des espaces publics (tonte, taille, plantation, etc.).
- Une service proximité bâtiments, composé d'une dizaine d'agents :
 - Une équipe est en charge plus spécifiquement de la maintenance des bâtiments communaux, avec des interventions de premier niveau dans des écoles, mairies, salles polyvalentes, etc.
 - Une équipe en charge de la proximité, qui consiste en :
 - la propreté urbaine (désherbage des rues, entretien des sanitaires publics, tournées de poubelles de ville, traitement de dépôts sauvages, etc.) ;
 - les manifestations locales (marchés, festivités communales, élections, etc.) : manutention et installation de matériels (barrières, podiums, tables, isoloirs, etc.) ;
 - des activités ponctuelles : illuminations de Noël, viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).
- Une service voirie, composé de 5 agents. Il est en charge de la maintenance des routes communales et des chemins (signalisation routière, fauchage des abords, empierrement, petites réparations type nid de poule, pavage, etc.).

Chaque service est piloté par un responsable. Vous bénéficiez également de l'appui d'un(e) assistant(e) administratif/ve.

A noter :

- Les équipes sont réparties entre trois sites : Mozé (siège du secteur), Rochefort-sur-Loire, St-Lambert-du-Lattay.
- Le service voirie relève de la compétence de la CCLLA, les autres services sont mutualisés en service commun, entre la CCLLA et les communes.

➤ Vos objectifs

Sous l'autorité de l'adjoint au directeur des services techniques :

- Vous coordonnez et pilotez l'ensemble des activités du secteur.
- Vous mettez en œuvre le plan d'action d'amélioration continue des services techniques (organisation, qualité, expertise, etc.).
- Vous assurez une relation régulière avec les élus des communes du secteur.

MISSIONS

Sous l'encadrement de l'adjoint au DST, vous avez en charge les missions suivantes :

1/ Pilotage opérationnel du secteur :

- **Assurer une relation régulière avec les élus**, en apportant un éclairage technique, réglementaire et stratégique sur les projets et les problématiques du secteur.
- **Organiser et coordonner l'activité des services** (en lien avec l'encadrement intermédiaire) : fixer les objectifs, arbitrer les priorités et traitement des urgences, planification des activités, gestion des moyens, etc.
- **Déployer la démarche d'amélioration continue** des services techniques (organisation, méthodes de travail, optimisation des moyens, etc.).
- **Animer les instances de pilotage** : préparer et participer aux commissions de gestion du service commun (avec les élus des 6 communes), représenter le secteur lors de réunions communales ou intercommunales.
- **Garantir la sécurité des agents et des usagers**, en veillant au respect des consignes de sécurité, à la prévention des risques professionnels et à la conformité des équipements et installations.
- **Assurer une veille technique et réglementaire**, afin d'adapter les pratiques du secteur.

2/ Pilotage des projets du secteur et expertise bâtiment

- **Assurer auprès des élus un rôle de référent technique et réglementaire en matière de patrimoine bâti communal**, en complémentarité avec le responsable du service proximité bâtiments.
- **Garantir la conformité réglementaire des bâtiments communaux du secteur** (ERP, sécurité incendie, accessibilité, contrôles obligatoires).
- **Piloter les projets techniques liés aux bâtiments** (rénovation, mise aux normes, adaptation des usages), depuis l'analyse des besoins des communes jusqu'au suivi de la réalisation, sans se substituer à la maintenance opérationnelle.
- **Assurer la maîtrise d'œuvre des opérations de faible à moyenne importance**, réalisées en régie ou confiées à des entreprises, et contrôler la qualité, les coûts, les délais et la conformité des travaux.
- **Programmer et prioriser**, en lien avec les responsables de service, les interventions structurantes sur le patrimoine bâti (entretien lourd, rénovation, investissements).
- **Coordonner les bureaux d'études et partenaires techniques** mobilisés sur les projets bâtiment.
- **Veiller au respect des procédures réglementaires** liées aux travaux (DT/DICT, autorisations, diagnostics, contrôles).

3/ Pilotage administratif du secteur :

En lien avec les services internes (finances, commande publique, RH, assurances, etc.) :

- **Budget du secteur :**
 - o proposer et suivre l'exécution des budgets de fonctionnement et d'investissement ;
 - o définir la stratégie pluriannuelle d'investissement (matériels, équipements, etc.) ;
 - o contribuer aux dossiers de subventions de communes.
- **Commande publique** : participer à l'élaboration de pièces techniques de marchés publics et suivre leur exécution.
- **RH :**
 - o piloter les besoins de/du personnel du secteur (saisonniers, recrutements, formations, etc.) ;
 - o gérer les demandes courantes (congés, absences, formations, etc.) ;
 - o évaluation annuelle d'agents.
- Assurer le suivi administratif de l'activité du secteur (tableaux de suivis, etc.).
- Traiter des sollicitations d'usagers (signalements, questions techniques, etc.).
- Suivre les sinistres en lien avec le service assurances.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : Mozé-sur-Louet (centre technique).
- **Temps de travail** : 37h30 par semaine (générant 15 jours de RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec votre hiérarchie.
- **Contraintes d'exercice** : participation à des réunions, forte disponibilité, déplacements fréquents sur le territoire du secteur et de la CCLLA.
- **Encadrement direct** : 4 agents (hors saisonniers ou renforts éventuels).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, usagers (riverains, associations, etc.), services internes.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Pourquoi nous rejoindre ?**

Vous jouez un rôle central dans la gestion quotidienne des communes : vos actions contribuent directement à la qualité du cadre de vie des habitants et à la bonne condition des équipements communaux.

Ce poste allie terrain et coordination : accompagnement des équipes, pilotage de projets techniques, conseil aux élus, relations avec les entreprises et les services internes. Il vous permet de mobiliser et de développer des compétences variées en management, organisation des services, conduite de chantiers, budget et commande publique.

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :

- Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
- Annuelle et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).

- **Avantages** :

- RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
- Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
- Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
- Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
- Véhicule de service (électrique) avec remisage à domicile.

- **Perspectives d'évolutions** :

- Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Formation ou expérience démontrant une capacité à assumer des fonctions de coordination ou de direction technique. Une formation supérieure (niveau Bac+3 à Bac+5, filière bâtiment, génie civil, travaux public ou équivalent) constitue un atout. Toutefois, une expérience confirmée sur un poste équivalent sera particulièrement valorisée.
- Expérience managériale confirmée (pilotage d'équipe, gestion budgétaire, conduite de projet, etc.).
- Permis B obligatoire.

Connaissances :

- Connaissances générales des techniques et réglementations dans les principaux domaines d'intervention des services techniques (voirie, espaces verts, propriété urbaine, etc.), sans nécessité d'expertise opérationnelle sur l'ensemble de ces champs.
- Connaissances solides en bâtiment, notamment en matière de réglementation applicable au patrimoine bâti communal (ERP, sécurité incendie, accessibilité, contrôles obligatoires).
- Notions en fonctionnement des collectivités (enjeux politiques, budget et marchés publics, maîtrise d'œuvre, etc.).
- Règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques.

Savoir-faire :

- Capacité à conduire des opérations / projets complexes (aspects techniques, administratifs, budgétaires, etc.), à proposer des solutions opérationnelles.
- Sens de l'organisation et des responsabilités.
- Maîtrise de l'outil informatique (tableaux de bord, indicateurs, etc.).

Savoir-être :

- Capacités managériales affirmées, qualités humaines et relationnelles.
- Force de proposition, capacité à impulser, à accompagner le changement.
- Savoir communiquer, rendre compte et animer.

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président + copie de votre dernier arrêté (uniquement pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous adressez votre candidature avant la date limite indiquée.
 2. A l'issue de l'appel à candidatures, si votre profil est retenu, notre chargé(e) de recrutement vous contactera directement.
 3. Un entretien avec le jury prévu le **30 janvier, matin**.
- PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr).

Renseignements sur le poste : M. Bouin, adjoint au directeur des services techniques – 07.89.28.94.30

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH / recrutement – 02.41.54.59.93 – rh-recrutement@loirelayonaubance.fr

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.